

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 01 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 48

Nb. de représentés : 4

Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le premier septembre à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 05/182 :

Commission communale pour l'accessibilité :
Désignation des membres et adoption du règlement intérieur

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, FONTAINE Emilie, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, AHO NIENNE Sandrine, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, DIJOUX Moze, ANDA SITA Jean Gaël

REPRESENTE (S) :

MM. VIENNE Frédéric (par Monsieur GOVINDASSAMY POULLE Lilian), RIANI Richard (par Monsieur TAN Willy), ADIGADOU Marina (par Monsieur LORION David), PAPI Lionel (par Monsieur ANDA Jean Gaël).

ABSENTS :

MM. LEBON Jean Laurent.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 04 septembre 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 25 Août 2026.



Le Maire,

David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-20260164-20260901-2026-5-182-DE
Date de réception : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

Affaire n°05/182 : Commission communale pour l'accessibilité : Désignation des membres et adoption du règlement intérieur.

Accessibilité - Direction de la Proximité

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Commission Communale pour l'Accessibilité de la Commune de Saint-Pierre a été créée par délibération du Conseil Municipal n°55/3443 du 03 mai 2007.

Il précise que le mandat des membres de cette commission a pris fin à la date du renouvellement du Conseil Municipal du 28 mars 2026.

Par délibération du Conseil Municipal affaire n°3/53 en date du 19 mai 2026, les représentants de la Commune de Saint-Pierre ont été désignés comme suit :

- Madame Nadège NARINSAMY,
- Monsieur Roger SELLY,
- Madame Nicole KICHENIN.

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur de la Commission Communale pour l'Accessibilité, celle-ci est composée de seize (16) membres titulaires répartis au sein des collèges suivants :

- les représentants de la Commune,
- les représentants d'associations de personnes en situation de handicap,
- les représentants d'associations de personnes âgées,
- les représentants des acteurs économiques,
- les représentants d'associations d'usagers.

En application de l'article 5 du règlement intérieur de cette instance, il convient de désigner les représentants des associations qui siègeront au sein de la Commission.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **DE VALIDER** le règlement intérieur joint en annexe,
- **DE DESIGNER** les membres suivants appelés à siéger à la commission communale pour l'accessibilité.

Membre Titulaire	Membre Suppléant
Représentants d'associations de personnes en situation de handicap	
Association Outrement Capable	
Monsieur LEGROS Emmanuel	Monsieur ALLOUARD Noël
Comité Association Valentin Haüy de la Réunion	
Madame MONTELS Michèle	Monsieur MULLER

Reçu de réception en préfecture
072-219740164-20260901-2026-5-182-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

ADAPEI La Réunion	
Madame BRUN Edith	Madame DOMITILE Sandra
Enfants Autistes 974 : Le Nouvel Écolier	
Madame LEBON Emmanuelle	Madame RUNIER Sophie
ALEFPA	
Madame NARAYAMIN Angéline	Madame GENEVIEVE Nathalie
Association Un Espoir Un Rêve	
Madame CELESTE Marie-Josée	Madame CUVELIER Sandra
Association des personnes de petite taille de la Réunion	
Madame CHAMAND Alison	Monsieur NARINSAMY Jeanick
Association Les Handicapables de la Réunion	
Monsieur PAYET Wilson	Monsieur DEFONDAUMIERE Jocelyn
Représentants d'associations de personnes âgées	
Association Vent du Large	
Madame PONTY Henriette	Madame ORBOIN Jeanne
Représentants des acteurs économiques	
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion	
Madame FRANCE Céline	Monsieur FLAVIGNY Guy René
Représentants d'associations d'usagers	

Accusé de réception en préfecture
 974-219740164-20260901-2026-5-182-DE
 Date de télétransmission : 04/09/2026
 Date de réception préfecture : 04/09/2026

**Union fédérale départementale des anciens combattants victimes de guerre
et anciens militaires de la Réunion et de l'Océan Indien**

Monsieur NIAS Gilbert

Monsieur FELIX Jean Noël

Association Espoir Terre Sainte

Madame GENEVIEVE Sophie

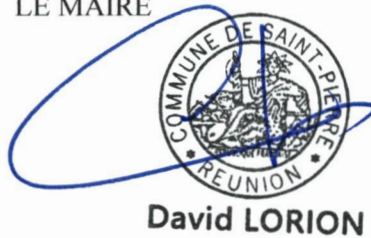
Monsieur GENEVIEVE Julien

Représentante des familles de personnes en situation de handicap

Madame TREBALAGE Claudine

Madame PARASSOURAMAIN Marie Julie

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION